

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 10

Artikel: À propos des ports français méditerranéens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888424>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mâcon, Tournus et Prény, sans omettre le minerai jaune verdâtre de Marmagne, découvert en 1800 par un savant autunois, et qui contient du phosphate d'uranium. Mais la principale richesse souterraine consiste dans les deux énormes bassins miniers de Blanzay-Le-Creusot (80 kilomètres de long) et de Montceau-les-Mines. Leur production annuelle dépasse 2 millions de tonnes. D'autres bassins contribuent à alimenter toute l'industrie métallurgique de la région et les schistes bitumeux d'Autun donnent, par distillation, des huiles minérales. Les matériaux de construction sont représentés par les importantes usines de chaux et ciments de Crêches, des fabriques de briques réfractaires et des tuileries à Ecuise, Montchanin, Paray-le-Monial et Ciry-le-Noble. Les fameuses faïenceries de Digoin et de Charolles, les poteries de grès réfractaires et artistiques, diverses verreries à vitres et à bouteilles de Châlon-sur-Saône complètent la gamme des **industries céramiques**.

Au premier rang des **industries métallurgiques**, il convient de placer les hauts-fourneaux du Creusot qui engendrent tout le cycle des constructions mécaniques et des productions de grosse métallurgie : artillerie, mécanique, électricité, machines pour la marine, moteurs, matériel de mine, machines-outils, constructions navales, etc. Viennent ensuite les forges de Gueugnon, les centres de constructions métalliques (estampage, chaudronnerie, pompes, tôle ondulée, chauffage et sanitaire, etc.) de Châlon et Mont-

ceau-les-Mines et la fabrication des machines agricoles dont Bourbon-Lancy compte une des principales usines de France. Citons encore une importante sparterie, diverses fonderies et des fabriques de treuils et de ventilateurs.

Une grande variété d'**industries diverses** complètent l'économie de la Saône-et-Loire. Les principales sont les industries textiles, notamment la bonneterie, la confection, la parasolerie, sans compter la fourrure dont le centre est à Châlon. L'industrie du meuble est très développée, de même que celle du cuir dont les tanneries traitent un tonnage appréciable.

Les **industries de l'alimentation** sont largement représentées par des usines de conserves diverses, mais c'est surtout les vins et les liqueurs qui font leur célébrité dans le monde entier. Mâcon et Châlon s'enorgueillissent chacune d'un port fluvial doté d'un équipement moderne et qui donnent lieu à un trafic extrêmement actif.

Des **ressources touristiques** attirent chaque année un nombre considérable de visiteurs qui apprécient tout particulièrement la bonne chère bourguignonne et les vins réputés.

Enfin, suprême bénédiction d'une nature généreuse, la station thermale de Bourbon-Lancy, proche du bassin de Vichy, met, pour ainsi dire, le remède à côté du mal pour ceux qui, ayant eu la faiblesse de se laisser gagner par les plaisirs de la table, auraient des difficultés avec leurs articulations, leurs artères ou leur système hépatique.

CONCLUSION

La place nous manque, et nous le regrettons, pour décrire ici par le détail les échanges économiques nombreux qui s'effectuent entre la Suisse et les 14 départements dont nous venons d'analyser l'économie.

Une documentation complète sur ces relations est d'ailleurs extrêmement difficile à réunir, mais il nous semble que l'aspect à la fois infiniment varié et riche des productions naturelles, industrielles, ou artisanales des régions que nous venons de parcourir convaincra nos lecteurs, pour autant qu'il en était encore besoin, du potentiel considérable de cette partie de la France. Une des tâches essentielles à laquelle nous ne cessons

de nous vouer consiste précisément à développer, faciliter et améliorer les échanges de marchandises de notre section avec la Suisse, et nous tenons à remercier ici tout spécialement les Chambres de commerce de notre circonscription de la précieuse et abondante documentation qu'elles ont bien voulu nous procurer pour la rédaction de notre article, documentation qui doit également à l'avenir augmenter nos possibilités d'investigations pratiques et de collaboration efficace.

Claude d'Andiran

A propos des ports français méditerranéens

A la suite d'une regrettable omission, l'article publié dans le dernier numéro de notre « Revue » et consacré au sud-est de la France, ne faisait pas mention du port de Sète. Chacun sait que celui-ci a compté, et compte encore, parmi les principales voies d'acheminement des marchandises suisses en provenance de l'Afrique du Nord en particulier. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir se reporter à ce propos à l'article que nous avons publié dans le numéro de septembre 1947 (page 302), de même qu'à celui de mai 1939 (page 297) de notre « Revue ».